Compte-rendu du conseil d'école du 19 octobre 2017

Présents :

Mairie

- Madame PERRIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Saint Cernin
- Madame LAROCHE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame FORMIGA, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac

Représentants des parents d'élèves :

- Monsieur RISSONS
- Madame PECHET MONTEIL
- Madame BARRY
- Monsieur LAROCHE
- Madame BARRY
- Madame TASSIN
- Madame DIZ

Enseignantes :

- Madame MOURIGAL
- Madame ALIBERT
- Madame GUILLON
- Mademoiselle PALATSI

DDEN :

-MadameVACHERIE

Excusés :

- MonsieurALBERICI, IEN de circonscription
- Monsieur CROUZEL, maire de Lissac
- Madame LORENZON, maire de Saint Cernin
- Madame FAGE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame REYNIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Monsieur CARBONNEL, adjoint à la mairie de Saint Cernin
- Madame Vacherie, DDEN

1- Tour de table :

Madame Alibert fait procéder à un tour de table pour la présentation des nouveaux représentants des parents d'élèves, des enseignantes et des élus.
Madame Vacherie rappelle la fonction des DDEN pour les nouveaux partenaires de l'école et fait passer un document avec ses coordonnées.

2- Lecture du compte rendu du conseil d'école précédent.

Madame Palatsi et Madame Alibert procèdent à la lecture du compte-rendu. Il avait été approuvé par vote à main levée à l'issue de la séance de conseil du 27 juin 2017.
Les prochains conseils d'école auront lieu :

- Le 6 mars, à 18h, à Saint-Cernin
- Le 26 juin, à 18h, à Lissac

3- Effectifs et répartition

<table>
<tr><th colspan="3">Saint Cernin</th><th colspan="3">Lissac</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Mme Guillon</td><td>TPS 2</td><td rowspan="5">27</td><td rowspan="3">Madame Mourigal</td><td>CP 16</td><td rowspan="3">22</td></tr>
<tr><td>PS 12</td><td>CE1 6</td></tr>
<tr><td>MS 4</td></tr>
<tr><td>GS 9</td><td rowspan="3">Madame Alibert</td><td>CE2 10</td><td rowspan="2">27</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Mme Palatsi</td><td rowspan="2">CM2 19</td><td>CM1 17</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>46</td><td>Total</td><td>49</td></tr>
</table>

TOTAL RPI	95

Effectif en baisse par rapport à la rentrée 2016 (101 élèves)

Prévisions rentrée 2018

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
10	12	4	9	16	6	10	17	84

La baisse démographique annoncée est bien présente. Tous les partenaires de l'école s'interrogent sur l'avenir du RPI.
Madame Vacherie confirme cette baisse démographique de 2 ,89%.
Madame Perrier précise que l'IEN de circonscription a rencontré tous les maires et qu'une réflexion sur le devenir du RPI est à engager.

4- Personnels des écoles

A Lissac, Mme Theuerkauf assure la surveillance de la cour lors de la pause méridienne et la répartition des élèves dans les bus.

5- <u>Vote du règlement intérieur et du PPMS</u>

Les paragraphes du règlement concernant les horaires sont modifiés.
Après lecture du règlement intérieur, celui-ci est approuvé par vote à main levée.

Madame Vacherie demande s'il serait possible d'ouvrir une porte de communication entre la classe de CM et la garderie, à l'école de Saint Cernin.
Madame Palatsi précise que des boîtiers type alerte PPMS et incendie ont été installés dans les classes.
Madame Perrier rappelle que le règlement de la garderie et de la cantine a été actualisé.

Madame Palatsi explique ce qu'est le PPMS « risque majeur » : Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs.
A Saint-Cernin, les risques particuliers sont la rupture de la retenue d'eau, les accidents naturels (tempête, inondation), les accidents : camion transportant des substances dangereuses obligeant à se confiner.

A Lissac, les risques sont les coulées de boues et glissements de terrain, les accidents naturels (tempête) et les accidents de transport de matières dangereuses qui se produiraient à proximité de l'école. Le lieu de confinement est la classe de CP-CE1 (confinement) ou la salle des fêtes (évacuation en cas de coulées de boues et glissements de terrain).

Depuis cette année, le risque « attentat -intrusion » fait l'objet d'un PPMS particulier. Ce PPMS « attentat- intrusion » définit les comportements à adopter que l'école soit la cible directe d'un attentat terroriste ou qu'elle soit indirectement concernée par des actes de même nature se déroulant à proximité.

Depuis octobre, à Saint Cernin, les classes, la garderie, la cantine sont équipées d'un système d'alerte "incendie" et d'un système d'alerte " intrusion". Des alertes seront programmées régulièrement dans l'année.
A Lissac, les abords de l'école ont été sécurisés (installation de barrières et d'un portail). Une ouverture automatique a aussi été installée. Elle permet aux enseignantes de ne pas quitter leur classe et d'ouvrir aux parents qui viennent chercher leurs enfants.

Deux exercices PPMS doivent être menés chaque année :

- un exercice au titre du PPMS « risques majeurs »
- un exercice au titre du PPMS « attentat-intrusion »

Les consignes pour les parents sont de **ne pas venir chercher leur enfant et d'écouter la radio** (un mot de rappel sera distribué aux parents dans les cahiers de liaison).

Conformément au plan Vigipirate, le stationnement devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves est interdit.

6- <u>Sorties scolaires et projets de classe</u>

<u>61- Projets communs au RPI :</u>

- **<u>A la découverte de notre patrimoine immatériel</u>**

Ce thème sera le support de nombreuses activités et projets menés dans les classes. Des sorties (visites, spectacle) sont prévues pour toutes les classes du RPI. A Lissac, les élèves travailleront ce thème sous l'angle des savoir-faire et de l'artisanat (du local vers le plus lointain), à Saint Cernin les élèves s'intéresseront aux vieux métiers et aux progrès technologiques.

- **Intervention d'une assistante anglaise en CE2-CM1 et CM2 :** pendant au moins 2 périodes, une assistante anglaise contactera les 2 classes via Skype afin de leur faire profiter de 30 minutes de conversation anglaise par semaine. A la fin de chaque période, l'assistante anglaise se rendra dans les classes.

- Marché de Noël :

Cette année, l'association des parents d'élèves a proposé d'organiser un marché de Noël auquel les écoles du RPI pourraient se joindre. Le projet est en cours d'élaboration. La date prévue est le vendredi 8 décembre (après la classe), à la salle des fêtes de Lissac.

- Spectacle : les classes de maternelle et de CP-CE1 assisteront à un spectacle ayant pour thème la ferme le 15 mai à Chartrier Ferrière

-Natation : les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à 8 séances de natation à la piscine de Brive. A la fin de la séquence, les élèves passeront les tests PAN afin de pouvoir bénéficier des activités nautiques de la semaine du Causse (juin 2018).

Pour Saint Cernin, 5 séances ont été financées par la commune (entrées à la piscine et transport), le financement des 3 autres est à l'étude pour le transport.

A Lissac, les séances et le transport sont financés par la commune.

Les CP-CE1 bénéficieront de séances de natation lors de la quinzaine du Causse. C'est l'agglo de Brive qui prend en charge les frais d'organisation de ces séances. Lors de ces séances en plein air, nous sommes tributaires de la météo.

-Rencontre sportive des CE2, CM1 et CM2 : cross le 6 avril

- Fête de l'école : elle sera commune aux deux écoles et se déroulera le 15 juin à Lissac.

-Semaine du Causse : les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront aux semaines du Causse. (entre le 18 et le 29 juin)

- **Défi-maths** : une fois par période Madame Mathadore envoie des problèmes dans toutes les classes du RPI. Il s'agit pour les élèves de réfléchir et de trouver des méthodes pour résoudre des problèmes. Seuls les GS participeront pour la classe Maternelle.

62 - Lissac :

Les classes s'intéressent cette année à l'artisanat et aux savoir-faire de notre région.

Une 1ère sortie a été effectuée le 12 octobre. Les élèves ont travaillé sur la châtaigne (l'importance de la châtaigne dans l'alimentation en Limousin, autrefois ; la récolte des châtaignes autrefois et aujourd'hui ; préparation de la châtaigne blanchie), sur la vie des paysans corréziens du début du 20 ème siècle et ils ont assisté à une démonstration de vannerie (les cabas de Beynat).

Le transport a été financé par la commune (290€) et les entrées à l'écomusée de la ferme de Brossard par la coopérative (145 €)

Comme l'année dernière, les élèves profiteront de la vidange partielle du lac pour effectuer un nettoyage de ses abords (pour les CE2-CM1) et pour observer la transformation du paysage (pour les CP-CE1). (période 2)

Le rucher école a été contacté pour mener un travail sur le miel. D'autres projets en lien avec le thème de travail sont à l'étude : ardoisières deTravassac, Musée Labenche…

63- A Saint-Cernin de Larche :

Depuis bientôt un an, l'école dispose d'un site internet où les parents peuvent trouver diverses informations sur la vie de l'école. La plate-forme qui héberge le blog va disparaître et le blog va migrer. La nouvelle adresse sera communiquée aux parents par le biais du cahier de liaison.

Classe de Maternelle

- Sortie au cinéma pour Noël
- Les élèves se rendront au monument aux morts avec leur maîtresse vendredi 10 novembre.

Classe de CM2

- 11 novembre : Participation volontaire des élèves à la Cérémonie du souvenir. Dans le cadre du Centenaire de la guerre, la maîtresse a sollicité les élèves afin qu'ils chantent la Marseillaise et lisent des lettres de poilus.

- 21 novembre : sortie aux archives de Brive la Gaillarde. Les élèves seront répartis en deux groupes : un groupe travaillera sur la guerre à Brive et le monument aux morts. Le groupe 2 se rendra au monument aux morts de Brive puis inversion des groupes. Cette visite vient clore le projet de début d'année sur le centenaire de la guerre.

Classe Maternelle et CM2

- 6 Octobre : cérémonie à l'arbre de la paix. Un chant a été interprété. Les élèves ont décoré l'arbre avec des fleurs qu'ils avaient réalisées en classe.
- Fréquentation une fois par période de la bibliothèque afin d'emprunter des livres
- Réalisation une fois par période de recette régionales (projet patrimoine) qui seront dégustées en dessert à la cantine.

Les deux premières recettes ont été réalisées le 16 octobre (classe des Maternelle - gâteau aux noix et chocolat) et le 19 octobre (classe des CM2 - flognarde à la poire)

- Lecture aux Grandes sections : Chaque jour au moment de la sieste, un élève de CM2 va lire une histoire aux élèves de Grande section.

7- Coopératives scolaires

Les coopératives scolaires sont toujours membres de l'OCCE qui contrôle les comptes. Les coopératives financent les cotisations OCCE, l'assurance, les cotisations PEP, les sorties (entrées, ateliers) et l'achat de petit matériel pour les classes.
La participation volontaire des familles s'élève à 1305 €.

Ecole de Saint-Cernin :
Au mois d'août le solde s'élevait à 1 402 euros.

Ecole de Lissac :
Le bilan de l'année 2016-2017 fait apparaître un résultat est de +761,07 euros.
Au 31 août 2017, le solde était de 1363,98 euros.

8- Entretien des locaux et du matériel

A Lissac :

- achat de 15 tablettes numériques SQOOL (avec un poste PC enseignant)
- installation d'une ouverture commandée à distance (portail vert)
- sécurisation des abords de l'école

A Saint-Cernin :

Installation d'une alarme incendie et d'une alarme PPMS
Compte-tenu du grand nombre d'élèves de maternelle mangeant à la cantine, deux services ont été mis en place depuis septembre.
Les élèves de Maternelle mangent entre 12h et 12h45, les CM2 entre 12h45 et 13h20.
Madame Vacherie fait un bilan de ses visites des cantines scolaires et félicitent les mairies qui font beaucoup d'efforts pour que les enfants mangent bien (filières courtes). Elle fait remarquer que le personnel de cantine s'occupe bien des enfants. La communication entre les personnels et les enseignants fonctionnent bien.

9- Retour à la semaine de 4 jours :

Selon les enseignantes, depuis la rentrée, les élèves se repèrent mieux dans la journée (horaires réguliers).

Les mairies financent le centre aéré pour les enfants inscrits le mercredi matin jusqu'au mois de décembre. Madame Perrier confirme que des solutions vont être trouvées pour que l'accueil de loisirs puisse continuer à fonctionner le mercredi matin, en 2018.

10- Activités de l'APE :

La journée des enfants a été organisée le 8 octobre 2017.

L'APE organisera un marché de Noël le 8 décembre 2017.

L'APE a fait un don de 600 € à l'école de Lissac et un don de à l'école de Saint Cernin devrait être fait prochainement.

Bénéfice de 260 euros pour la journée réalisée le 8 octobre. 44 enfants ont participé et 23 gâteaux ont été réalisés.

Depuis cette année l'association dispose d'une page facebook.

Une « journée vide ta chambre » devrait être réalisée.

11- Questions diverses :

Afin de répondre à une demande formulée par une famille, il sera possible de laisser un message aux enseignantes de Lissac, lorsque les 2 classes sont en sortie toute la journée, sur le répondeur de l'école. Celui-ci sera consulté par Mme Radol vers 16h20.

La séance est levée à 20h02